



PAYS-DE-LA-LOIRE

**Bilan de la mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation : Contribution des communautés adhérentes AdCF de Pays de la Loire, novembre 2018**

## **Éléments de contexte et méthode**

Les délégations régionales de l'AdCF et de l'ADGCF (association des directeurs généraux des communautés de France) ont été sollicitées par la Région afin de recueillir l'avis de leurs adhérents sur la mise en œuvre du SRDEII, deux ans après son adoption, en vue de la réunion bilan annuel 2018 qui se tiendra le 14 janvier prochain.

Les éléments présentés ci-après sont la synthèse de deux démarches :

- **Une enquête « terrain » auprès d'un panel de 25 communautés** (23 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération), réalisée en septembre 2018. Ce questionnaire a été élaboré afin d'obtenir des réponses éclairantes et constructives pour la Région et sa relation aux communautés. Il interroge la contractualisation avec la Région, les quatre priorités thématiques du SRDEII, les attentes, besoins et propositions des communautés en la matière.
- **Un atelier de travail**, organisé lors de la convention nationale de l'AdCF en octobre 2018, réunissant **une cinquantaine d'élus et cadres communautaires, issus des cinq départements de la région**. Cet atelier a permis d'approfondir les résultats de l'enquête et d'en tirer un point de vue collectif de l'ensemble des communautés présentes.

*La liste des questions de l'enquête figure en annexe*

## Bilan de la mise en œuvre du Srdei : Principaux éléments d'analyse

### La contractualisation

Le panel de communautés ayant participé à cette contribution a majoritairement tissé une relation avec la Région, dans le domaine du développement économique :

**72%** ont d'ores et déjà **contractualisé avec la Région**, et pour la moitié des 28% restants, la contractualisation est en cours.

**L'échelle territoriale** retenue pour la contractualisation :

Il s'agit de l'intercommunalité dans **85% des cas**. Le reste étant à l'échelle du pays (dans le cas de certaines plateformes d'initiatives locales par exemple) ou PETR.

Les champs faisant l'objet de cette contractualisation sont : en premier lieu et dans la grande majorité des cas, **l'accompagnement à la création et au développement des entreprises** ; puis l'aide à l'immobilier d'entreprises.

Cette contractualisation semble prendre la forme du « **contrat de territoire** », auquel est intégré, dans la quasi-totalité des cas, un volet développement économique et, à la marge, un volet emploi et un volet accompagnement à la création d'entreprises.

### Les priorités thématiques du schéma régional

Quatre priorités d'intervention régionales étaient proposées.

Les communautés les ont **classées par ordre d'importance**, le résultat est le suivant :

- 1. la revitalisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs**
- 2. la formation**
- 3. l'économie circulaire**
- 4. l'économie productive**

En revanche, le classement diffère un peu quand il s'agit **d'identifier les actions portées par la Région**.

Près de 60% des participants déclarent identifier les actions de la Région en matière de :

- économie productive (via « l'industrie du futur »)
- revitalisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs

Pour les deux autres priorités, leur lisibilité est plus partagée, il s'agit de :

- l'économie circulaire, 40% des participants identifient l'action de la Région en la matière
- la formation, 32% de réponse positive

### La revitalisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs

Si seulement **35%** des participants ont bénéficié de l'aide de la Région à travers le pacte pour la ruralité, en revanche **80%** d'entre eux ont connaissance du "fonds d'aide à l'investissement des commerces situés dans des territoires en situation de fragilité commerciale".

En revanche, seule **une minorité de communautés** (36%) ont d'ores et déjà initié des actions en la matière. Il s'agit, par exemple : du maintien, de la rénovation ou de la modernisation des commerces, particulièrement les « derniers commerces », en partenariat parfois avec la CCI ou les Boutiques à l'essai.

### La formation

Les **trois-quarts des communautés** jugent que l'action de la Région, en matière de formation, **n'est pas assez territorialisée**.

Parallèlement, seuls 16% des participants ont initié une action en la matière et susceptible d'être accompagnée par la Région. Il s'agit, par exemple : une démarche de gestion territorialisée des emplois et des compétences, un parcours d'orientation en lien avec les entreprises et les établissements scolaires ou la création d'un groupe RH avec les entreprises locales.

### L'économie circulaire

Près de **40% des communautés** portent une action en la matière et susceptible d'être accompagnée par la Région. Il s'agit, par exemple : de la création d'une recyclerie, d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale ou d'un projet alimentaire territorial.

### L'économie productive

Si l'économie productive est l'action de la Région la mieux identifiée, seules 8% des communautés portent une action en la matière, tels que : le développement éolien, le développement de la méthanisation ou la valorisation des produits locaux.

### Les acteurs et leur mise en réseau

La mise en relation avec les acteurs régionaux semble être appropriée par tous les répondants, ou presque : **92% des participants** identifient les actions de l'agence régionale de développement économique et **96%** sont d'ores et déjà entrés en contact avec le référent territorial de l'agence.

Les **attentes** vis-à-vis de cette agence sont les suivantes :

- une meilleure diffusion d'information, un partage des bonnes pratiques (benchmark, échanges, lien avec les développeurs économiques, mutualisation d'outils)
- une meilleure lisibilité des dispositifs existants en matière de financement/subvention
- un appui technique aux missions économiques des collectivités et à la construction de stratégie d'attractivité du territoire
- Un travail d'animation et de mise en réseau entre collectivités et acteurs économiques

Par ailleurs le rôle et les actions de la **SEM régionale** sont connus par 64% des participants. Tandis que 40% des communautés l'ont d'ores et déjà mobilisée, principalement pour des aides économiques en direction des entreprises, de la mise en réseau et des projets industriels.

A la question de savoir si le SRDEII a permis de **clarifier les relations entre entreprises et**

**territoires**, les communautés ont plutôt répondu avec une certaine retenue :

Si près de 90% des participants affirment que le Srdeii n'a pas ajouté de confusion auprès des entreprises, le schéma n'a pas, pour autant, permis de désigner l'intercommunalité comme l'interlocuteur privilégié des entreprises. Le schéma a simplement **conforté la relation entre intercommunalité et entreprises**.

## **Bilan de la mise en œuvre du Srdeii : Quelques propositions concrètes et commentaires libres**

Ces éléments sont issus de l'enquête « terrain » et illustrent, concrètement, la position collective des communautés de Pays-de-la-Loire.

*« Il me semble que la Région met en place beaucoup de dispositifs mais oublie que les communautés n'ont pas toujours la ressource humaine pour la mise en œuvre (cf. plan de bataille pour l'emploi de la Région). D'une manière générale la Région reste très éloignée de la réalité des territoires. On ne peut pas de la proximité en réduisant les effectifs. »*

*« Il faut savoir laisser le temps au temps pour que chaque interlocuteur trouve sa place mais, d'ores et déjà, le fait que les deux échelons les plus logiques (région et intercommunalités) soient désignés comme moteurs simplifie un peu les choses. Après, la charge de travail quotidienne ne permet pas toujours de prendre le recul et le temps nécessaires pour faire bénéficier les entreprises de son territoire de tous les dispositifs. »*

*« Promotion du télétravail auprès des chefs d'entreprises et des salariés pour lutter contre le réchauffement climatique ; Aide à l'émergence de centres de télétravail ; Poursuite de l'effort de décentralisation des formations ; Accentuer la politique en matière d'économie circulaire : mutualisation entre entreprises ; rapprochement producteurs - consommateurs ... »*

*« Apporter plus de soutien financier aux intercommunalités en milieu rural pour construire une stratégie d'attractivité et avoir un dispositif de soutien de nouveaux projets d'immobiliers d'entreprises. »*

*« Développer un outil informatique/base de données partagé (à l'échelle du bassin d'emploi) de suivi des entreprises »*

*« L'utilisation de terminologies différentes pour parler de l'action régionale peut apporter de la confusion (Région, SEM, Agence régionale...). Sur les actions de formation, notre réponse est négative à ce jour mais un travail est en cours sur notre bassin d'emploi. »*

## **Bilan de la mise en œuvre du Srdei :** **Messages prioritaires des communautés de Pays-de-la-Loire**

### **La question de la contractualisation en matière de développement économique :**

La contractualisation actuelle, à travers les CTR, ne traite que d'une partie des enjeux économiques, principalement l'aide au développement de zones d'activités.

Or le Srdei apparaît comme l'occasion d'établir un **partenariat fort entre Région et communautés** et donc une contractualisation exclusivement dédiée au développement économique mais **englobant l'ensemble des actions appelant un partenariat : commerce, formation, économie circulaire, économie productive** (en plus de celles déjà traitées dans les CTR).

Cette contractualisation élargie donnerait du **sens à l'action publique** en la matière et démontrerait clairement la volonté de la Région d'accompagner au plus près les communautés, au cœur même de leurs compétences premières, le développement économique.

### **La question de l'attractivité des territoires :**

Un grand nombre de communautés rencontrent des problèmes de recrutements et des besoins en formation. Dans ce cadre, il est attendu de la Région :

- **la territorialisation du schéma régional de formation et de l'ensemble des politiques régionales** afin d'adapter l'action de la Région aux besoins et opportunités de développement spécifiques à chaque territoire. Par exemple, l'action en matière de formation à adapter en fonction des territoire isolés ou des territoires en croissance ;
- l'ouverture de l'action régionale, au-delà des aides directes, **à d'autres initiatives relevant plutôt de l'environnement immédiat de l'entreprises** : les mobilités, la formation, le logement. Dans ces domaines, une action concertée entre Région et communautés (via leurs compétences propres et leurs documents de planification) est indispensable.

Ceci est d'autant plus important que les critères d'implantation des entreprises sont :

1. la main d'œuvre
2. les accès
3. la gouvernance (un interlocuteur fiable qui comprend l'entreprise)
4. la fiscalité

**Un point de vigilance a été souligné** : attention aux discours, la ruralité ne veut pas dire pauvreté, beaucoup de territoires dits ruraux ont des problématiques de recrutements, de formation pour les entreprises.

**La question de l'appui à l'ingénierie des territoires :**

- Une attente d'accompagnement de la Région sur du *bench-marking* d'expériences réussies de partage et de coopération entre élus et chefs d'entreprise.
- Des besoin d'aides et de soutien en ingénierie, de la région, prioritaires sur les problématiques de mobilités et de formation mais aussi de conseils sur la stratégie de développement économique des intercommunalités (les aider à établir une stratégie économique quand ce n'est pas fait ou de la faire évoluer quand elle existe )

**Bilan de la mise en œuvre du Srdeii :**  
**Annexe – questionnaire adressé aux communautés en septembre 2018**

**La contractualisation**

Dans le domaine du développement économique, avez-vous contractualisé avec la Région ?

- Oui
- Non

Si non, est-ce :

- En cours
- Prévu dans les six prochains mois
- Autre : .....

Si oui, dans quels domaines ?

- Aide à l'immobilier d'entreprises
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises
- Autre : .....

Si oui, à quelle échelle territoriale avez-vous contractualisé ?

- A l'échelle de l'intercommunalité
- A l'échelle du pays/PETR
- A une autre échelle, mais regroupant plusieurs intercommunalités
- Autre :  
à l'échelle de l'interco pour l'aide à l'immobilier et à l'échelle du pays pour l'accompagnement (IVB)  
.....

Par ailleurs et dans le cadre des "contrats de territoire" initiés par la Région, est-il intégré : \*

	Oui	Non
un volet développement économique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un volet formation et apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
un volet emploi	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
un volet accompagnement à la création d'entreprises	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## Les priorités thématiques du schéma régional de développement économique de Pays-de-la-Loire

Au regard de votre territoire, dans quel ordre de priorité listeriez-vous les thématiques suivantes ?

De 1 (le plus important) à 4 (le moins important)

	1	2	3	4
La formation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La revitalisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'économie circulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le renouveau industriel et productif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



Avez-vous identifié les actions ou opportunités d'actions et de cofinancements de la Région en matière de formation ?

Oui

Non

Jugez-vous que l'action de la Région, en matière de formation, est assez territorialisée, (à l'échelle des bassins d'emploi, par exemple) ?

Oui

Non

De votre côté, avez-vous initié des actions en matière de formation qui pourraient être appuyées par la Région ?

Oui

Non

Si oui, pourriez-vous préciser ?

---

Avez-vous identifié les actions ou opportunités d'actions et de cofinancements de la Région en matière de revitalisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs ?

Oui

Non

Avez-vous bénéficié de l'aide de la Région en la matière, à travers le "pacte pour la ruralité" ?

Oui

Non

Autre : \_\_\_\_\_

Avez-vous connaissance du "fonds d'aide à l'investissement des commerces situés dans des territoires en situation de fragilité commerciale", inscrit dans le SRDEII ?

Oui

Non

De votre côté, avez-vous initié des actions en matière de revitalisation commerciale qui pourraient être appuyées par la Région ?

Oui

Non

Si oui, pourriez-vous préciser ?

Aide à la modernisation des commerces et artisans  
\_\_\_\_\_

Avez-vous identifié les actions ou opportunités d'actions et de cofinancements de la Région en matière d'économie circulaire ?

Oui

Non

De votre côté, avez-vous initié des actions en matière d'économie circulaire qui pourraient être appuyées par la Région ?

- Oui
- Non

Si oui, pourriez-vous préciser ?

---

Avez-vous identifié les actions ou opportunités d'actions et de cofinancements de la Région en matière d'économie productive (exemple "industrie du futur") ?

- Oui
- Non

De votre côté, avez-vous initié des actions en matière d'économie productive qui pourraient être appuyées par la Région ?

- Oui
- Non

Si oui, pourriez-vous préciser ?

---

## Les acteurs et leur mise en réseau

Avez-vous identifié les actions de l'agence régionale de développement économique ?

- Oui
- Non

Si oui, quelles sont-elles ?

Innovation - Tourisme - International

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'agence régionale de développement économique en matière d'animation du réseau des développeurs économiques intercommunaux ?

Plateforme d'échanges d' expériences, d'actions, de dispositifs à l'échelle régionale

Votre communauté est-elle entrée en contact avec le développeur économique de l'agence régionale, référent sur votre territoire ?

- Oui
- Non

Connaissez-vous le rôle et les actions possibles de la SEM régionale ?

- Oui
- Non

Votre communauté a-t-elle déjà mobilisé la SEM régionale ?

- Oui
- Non

## Si oui, pour quelle action ?

Accompagnement d'entreprises dans les secteurs du tourisme et de l'industrie

---

Le SRDEII a pour ambition de clarifier les relations entre entreprises et territoires, en désignant l'intercommunalité comme interlocuteur unique. Selon vous, le SRDEII et le réseau régional :

	Oui	Non
Ont aidé votre communauté à être identifiée comme interlocuteur des entreprises ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
N'ont rien changé à vos relations avec les entreprises ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Ont permis de conforter votre relation avec les entreprises sur votre territoire ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ont ajouté à la confusion des intervenants économiques auprès des entreprises ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>